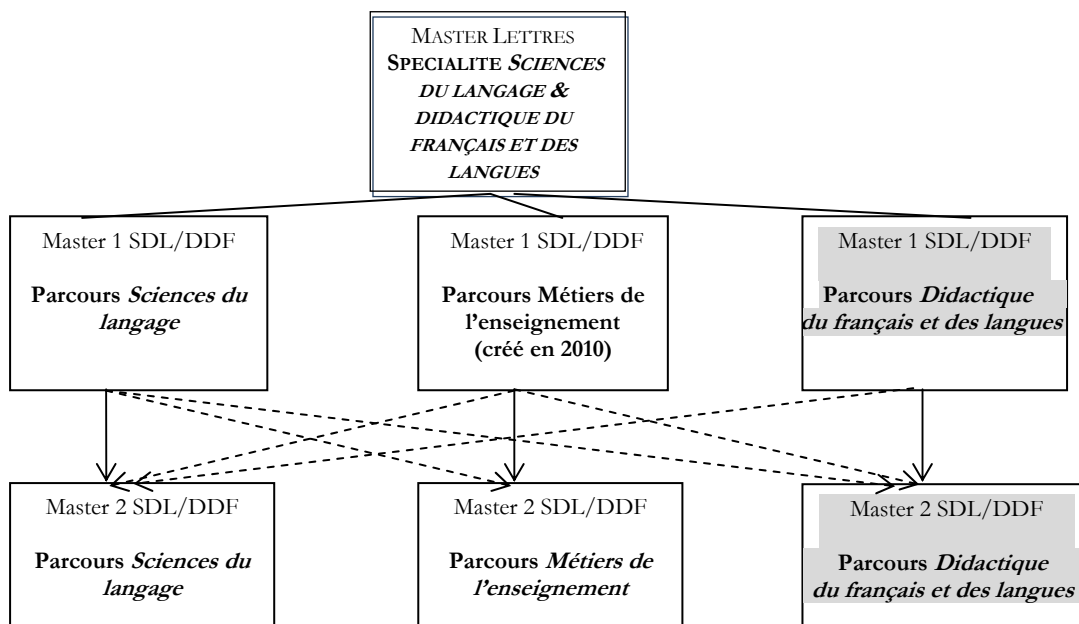


Niveau :	<b>MASTER 1 ET MASTER 2</b> <b>120 ECTS</b>	Année <b>2010-2011</b>
Domaine :	ARTS-LETTRES-LANGUES	<b>M1</b> <b>60 ECTS</b>
Mention :	LETTRES	
Spécialité :	<b><i>SCIENCES DU LANGAGE &amp; DIDACTIQUE du FRANÇAIS et des LANGUES</i></b> <b>Parcours <i>SCIENCES DU LANGAGE</i></b>	<b>M2</b> <b>60 ECTS</b>

Responsable de formation :	Scolarité – secrétariat pédagogique :
Dan SAVATOVSKY Professeur ☎ 03.80.39.56.41 dan.savatovsky@u-bourgogne.fr	Sylvette VINCENOT ☎ 03.80.39.55.81 <a href="mailto:sylvette.vincenot@u-bourgogne.fr">sylvette.vincenot@u-bourgogne.fr</a>
Composante(s) de rattachement : UFR Lettres et Philosophie	

## Organisation des études<sup>1</sup>



<sup>1</sup> Abréviations. SDL = Sciences du langage ; DDF = Didactique du français ; FLE = Français langue étrangère ; LM = Lettres modernes. Admission et possibilités de réorientation du M1 au M2 (flèches) : trait plein = admission directe ; en pointillé = admission sous conditions (après examen de dossier)

### ■ Modalités de contrôle des connaissances

Les connaissances sont évaluées dans le respect du référentiel commun des études LMD du 28 juin 2007 (CEVU du 12 juin 2007 et CA du 28 juin 2007) : modalités de contrôle des connaissances, chartes des examens, principales règles de fonctionnement des jurys.

♦ **Sessions d'examen** [*Les inscriptions pédagogiques aux examens, distinctes des inscriptions administratives, sont obligatoires. Elles ont lieu courant novembre (bureau 136A, 1<sup>er</sup> étage du Bât. Lettres). Les dates précises des seront communiquées par voie d'affichage*]

Pour le dossier de recherche (M1 et M2) et le rapport de stage (M1), en cas de productions non satisfaisantes il sera demandé à l'étudiant de les reprendre et de les améliorer pour la session de septembre. Pour les UE d'enseignement, une session d'examen en juin et une session de rattrapage en septembre.

### ■ Règles de validation et de capitalisation. Principes généraux :

**Compensation.** Une compensation des notes s'opère à l'intérieur des UE, entre les UE d'un semestre et entre les semestres. Chaque UE et le semestre sont validés si la moyenne compensée des notes est  $\geq$  à 10/20. Le M1 est validé si la moyenne compensée entre les semestres est  $\geq$  à 10/20.

**Capitalisation.** Toute note  $\geq$  à 10/20 est conservée d'une session à l'autre. Dans ce cas, l'élément correspondant ne peut être repassé. De même, si un groupe d'éléments ou une UE est acquis, les enseignements le composant ne peuvent être repassés. Inversement, si un groupe d'enseignements ou une UE n'est pas acquis, les enseignements qui le composent dont la note est  $<$  à 10/20 doivent être repassés à la 2<sup>ème</sup> session.

Si le M1 n'est toujours pas acquis à la 2<sup>ème</sup> session, tous les éléments ayant une valeur en Crédits Européens (UE, éléments constitutifs des UE) sont capitalisés d'une année sur l'autre si leur note est  $\geq$  à 10/20. Ils ne peuvent être repassés. Inversement, si un groupe d'enseignements ou une UE n'est pas acquis, les enseignements qui le composent n'ayant pas de valeur en Crédits Européens et dont la note est  $<$  à 10/20 doivent être repassés l'année suivante.

## MASTER 1 - Objectifs de la formation, débouchés, compétences acquises et modalités d'accès

### ■ Objectifs

Cette formation est principalement destinée :

- aux étudiants issus d'une formation de niveau L3 en Lettres, Langues, Linguistique, et désireux de s'engager dans un projet de recherche lié aux sciences du langage ;
- aux enseignants du premier et du second degré, qui souhaitent se perfectionner dans le domaine des sciences du langage

### ■ Débouchés (métiers ou poursuite d'études)

- Poursuite des études. Accès au M2 Recherche de la spécialité de Master *Sciences du langage & didactique du français et des langues*. Réorientation possible en Lettres Modernes (M2 R ou agrégation) ou en Sciences de l'Education (M2 Pro *Expertise conception et organisation de formations (FLE/FLS/FO)*).
- Débouchés professionnels : formation à la recherche en sciences du langage (linguistique générale, syntaxe, pragmatique, poétique, stylistique). Enseignement supérieur. Concours de l'enseignement (professorat des écoles, CAPES, agrégation).

### ■ Compétences acquises à l'issue de la formation :

- Connaissance des domaines d'étude et de recherche en Sciences du langage
- Acquisition des méthodologies de la recherche en Sciences du langage
- Connaissance des structures de la langue française

### ■ Domaines de compétence :

- Aptitude à la rédaction d'un mémoire de recherche dans le champ des sciences du langage
- Maîtrise des concepts et des théories de la linguistique générale et/ou de la poétique. Capacité de description et d'analyse de la langue française

■ **Modalités d'accès à la formation. De plein droit** pour les étudiants ayant obtenu une licence de Lettres modernes, de Lettres classiques, des Sciences du langage ou encore de la licence de Langues, Littératures et Civilisations Etrangères. **Par validation d'acquis ou équivalence de diplôme** (dans le respect du Décret n° 85-906 du 23 août 1985 fixant les conditions de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels en vue de l'accès aux différents niveaux de l'enseignement supérieur)

**■ Tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis (M1)**

Intitulé et nature des UE	Volume horaire		Crédits ECTS	Examen-durée	Coefficient
	CM	TD			
<b>SEMESTRE 1</b>					
<b>UE 1 – TER</b>					
Travail d'Etude et de recherche dans les disciplines fondamentales des Sciences du langage	112,5		17	CT	7
<b>UE 2 – Fondamentale</b>					
<i>Analyse du discours</i>	25		5	Examen final écrit ou oral	2
<b>UE 3 – Option (1 cours au choix)</b>					
<i>Phonétique et phonologie du français</i> ou		25	5	CC ou CT selon les options	2
<i>Textes littéraires et apprentissage du français</i> ou	25		5		2
<i>Méthodologies du FLE/FLS et/ou FLM et théories linguistiques de référence</i> ou	25		5		2
<i>Approche des champs du FLE, FLS et/ou FLM</i> ou	25		5		2
<i>Littérature française</i> ou	25		5		2
<i>Littérature comparée</i> ou	25		5		2
<i>Psychologie*</i>	25		5		2
<b>UE 4 – Outils</b>					
Initiation à la recherche documentaire		25	3	Examen final écrit ou oral	1

<b>SEMESTRE 2</b>					
<b>UE 1 – TER</b>					
Suite de la recherche	112,5		17	Soutenance orale	7
<b>UE 2 – Fondamentale</b>					
<i>Linguistique générale</i>	25		5	Examen final écrit ou oral	2
<b>UE 3 – Option (un cours au choix)</b>					
<i>Poétique et rhétorique</i> ou	25		5	CC ou CT selon chaque discipline	2
<i>Analyse et production d'outils didactiques en FLE/FLS</i> ou	25		5		2
<i>Didactique spécialisée : le français sur objectifs spécifiques</i> ou	25		5		2
<i>Littérature française</i> ou	25		5		2
<i>Littérature comparée</i> ou	25		5		2
<i>Psychologie*</i>	25		5		2
<b>UE 4 – Outils</b>					
Pratique d'une langue étrangère		25	3	Examen final écrit ou oral	1

\*Cours optionnels proposés par le dpt. de Psychologie (sous réserve de l'accord des responsables des diplômes) :

Semestre 1	Semestre 2
Langage oral et langage écrit Le traitement de l'information chez le nourrisson Apprentissage et mémoire Psychologie cognitive : mémoire et attention Psychologie cognitive : apprentissage Catégorisation et partitions sociales dans le discours	Epistémologie piagétienne Raisonnement et résolution de problèmes chez l'enfant Psychologie cognitive : neuropsychologie Psychologie cognitive : langage Psychologie sociale du langage

**MASTER 2 - Objectifs de la formation, débouchés, compétences acquises et modalités d'accès****■ Objectifs**

Former des chercheurs en sciences du langage (linguistique générale, histoire des idées linguistiques, syntaxe, pragmatique, poétique, stylistique, etc.). Ce Master s'adresse notamment aux enseignants titulaires du primaire ou du secondaire, qui souhaitent valoriser leur expérience d'enseignants en la prolongeant dans le cadre d'une activité de recherche (grammaire française, didactique du FLM, etc.), et aux étudiants qui envisagent ultérieurement une préparation aux concours de l'enseignement.

**■ Débouchés (métiers ou poursuite d'études)**

- Poursuite des études en doctorat ; débouché : enseignement supérieur
- Métiers de l'enseignement : professorat des écoles, Agrégation de Lettres modernes

**■ Compétences acquises à l'issue de la formation :**

- Connaissance des domaines d'étude et de recherche en Sciences du langage
- Acquisition des méthodologies de la recherche en Sciences du langage
- Connaissance des structures de la langue française

**■ Domaines de compétence :**

- Aptitude à la rédaction d'un mémoire de recherche dans le champ des sciences du langage
- Maîtrise des concepts et des théories de la linguistique générale et/ou de la poétique. Capacité de description et d'analyse de la langue française

**■ Modalités d'accès à la formation.****I. Conditions d'accès**

\* **De plein droit** pour les étudiants ayant obtenu un Master 1 de la spécialité. Pour les titulaires d'un autre M 1 recherche du domaine *Arts, Lettres, Langues* ou d'un autre domaine,

\* **Accès sur décision de la commission pédagogique**, après examen du dossier individuel, en fonction du sujet de recherche choisi.

\* **Par validation d'acquis ou équivalence de diplôme** (dans le respect du Décret n° 85-906 du 23 août 1985 fixant les conditions de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels en vue de l'accès aux différents niveaux de l'enseignement supérieur).

\* dans tous les cas, obtenir l'**accord d'un directeur de recherches et celui du responsable pédagogique de la spécialité de master**. L'obtention de ce double accord est fonction du niveau scientifique du candidat ou des travaux réalisés dans le cadre du M1, enfin de la validité du sujet projeté.

**II. Inscription. Dossier de candidature :**

\* Les étudiants préalablement inscrits à l'université de Bourgogne prendront directement contact avec le directeur de recherche de leur choix et le responsable pédagogique en vue d'obtenir une autorisation d'inscription. Cette double autorisation sera enregistrée sur un document que les étudiants pourront retirer au service scolarité.

\* Les étudiants n'ayant pas effectué leur cursus universitaire à l'université de Bourgogne sont invités à constituer un dossier comprenant :

- une note brève de présentation de leur projet de recherche, précisant également les UE dans lesquelles ils envisagent de s'inscrire
- un curriculum vitae universitaire
- un document attestant la validation de la 1ère année de master ou l'obtention d'une maîtrise et qui mentionne l'intitulé des UE validées
- un exemplaire du mémoire réalisé dans le cadre de la maîtrise ou des travaux personnels réalisés dans le cadre de la première année de master.

\* Les candidats titulaires de diplômes étrangers doivent prendre contact, dans le courant du mois de mai, au plus tard, avec le service scolarité en vue de constituer un dossier spécifique qui sera soumis à la commission d'équivalence. Les étudiants originaires de pays non francophones devront avoir passé avec succès les épreuves correspondant au niveau C1 du Test de Connaissance du Français (TCF).

Les dossiers de candidature doivent être déposés ou adressés, au plus tard fin septembre, à :

Université de Bourgogne, Faculté des Lettres, Scolarité Master 2, Bureau 162  
2 boulevard Gabriel, 21000 Dijon

**■ Enseignements. Cours optionnels proposés par le département de Psychologie et conseillés pour ce parcours (sous réserve de l'accord des responsables des diplômes). NB. Les cours proposés peuvent être choisis au niveau M1 ou M2****Semestre 1 :**

*Langage oral et langage écrit (M1) ; Le traitement de l'information chez le nourrisson (M1) ; Apprentissage et mémoire (M1) ; Psychologie cognitive : mémoire et attention (M1) ; Psychologie cognitive : apprentissage (M1) ; Catégorisation et partitions sociales dans le discours (M1)*

**Semestre 2 :**

*Épistémologie piagétienne (M1) ; Raisonnement et résolution de problèmes chez l'enfant (M1) ; Psychologie cognitive : neuropsychologie (M1)*

## ■ Tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis (M2)

SEMESTRE 3							
	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval <sup>(1)</sup>	Coeff.
UE 1 T.E.R.	Travail d'Etude et de Recherche en Sciences du langage				17,5	Soutenance orale au terme du semestre 4	7
UE 2 Fondamentale	<i>Sémantique discursive</i> <i>Poétique et stylistique</i>	12,5 12,5		12,5 12,5	2,5 2,5	CT Ecrit ou oral	1 1
<b>TOTAL UE</b>		<b>25</b>		<b>25</b>	<b>5</b>		<b>2</b>
UE 3 option	<b>Un enseignement au choix :</b> - <i>Histoire/Epistémologie des savoirs linguistiques</i> - <i>Littérature française</i> - <i>Littérature comparée</i> - <i>Enseignement de psychologie</i> (voir liste p. 4) -	25 25 25 25		25 25 25 25	5 5 5 5	CT ou CC selon chaque discipline	2 2 2 2
<b>TOTAL UE</b>		<b>25</b>		<b>25</b>	<b>5</b>		<b>2</b>
UE 4 - Outils	Initiation à la recherche documentaire		12,5	12,5	2,5	CT Ecrit ou oral	1
<b>TOTAL UE</b>			<b>12,5</b>	<b>12,5</b>	<b>2,5</b>		<b>1</b>
<b>TOTAL SEMESTRE 3</b>		<b>50</b>	<b>12,5</b>	<b>62,5</b>	<b>30</b>		<b>12</b>

SEMESTRE 4							
	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval <sup>(1)</sup>	Coeff.
UE 1 T.E.R.	Travail d'Etude et de Recherche en Sciences du langage (suite)				17,5	CT Soutenan-cc orale	7
UE 2 Fondamentale	<i>Sémantique discursive</i> <i>Linguistique française</i>	12,5 12,5		12,5 12,5	2,5 2,5	CT écrit ou oral	1 1
<b>TOTAL U.E.</b>		<b>25</b>		<b>25</b>	<b>5</b>		<b>2</b>
UE 3 option	<b>Un enseignement au choix :</b> - <i>Linguistique générale</i> - <i>Poétique et rhétorique</i> - <i>Littérature française</i> - <i>Littérature comparée</i> - <i>Enseignement de psychologie</i> (voir liste p. 4)	25 25 25 25 25		25 25 25 25 25	5 5 5 5 5	CT ou CC selon chaque discipline	1 1 1 1 1
<b>TOTAL UE</b>		<b>25</b>		<b>25</b>	<b>5</b>		<b>2</b>
U.E. 4 outils	Pratique d'une langue étrangère		12,5	12,5	2,5	CT écrit ou oral	1
<b>TOTAL U.E.</b>			<b>12,5</b>	<b>12,5</b>	<b>2,5</b>		<b>1</b>
<b>TOTAL SEMESTRE 4</b>		<b>50</b>	<b>12,5</b>	<b>62,5</b>	<b>30</b>		<b>12</b>